 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	MISE A LA TERRE DU SECONDAIRE	16450

PARTIE 1 - GÉNÉRALITÉS

- 1.1.1 Bâtiment existant raccordé à la mise à la terre existante.
- 1.1.2 Raccorder les conducteurs à une mise à la terre ayant une résistance minimum de 5 Ω .

PARTIE 2 - PRODUITS


2.1 MATERIEL

- 2.1.1 Conducteurs de mise à la terre: cuivre nu, toronné recuit, de grosseur indiquée aux plans, sans être inférieure aux règles du code.
- 2.1.2 Conducteurs de mise à la terre sous isolant vert.
- 2.1.3 Barres omnibus de mise à la terre: cuivre, dimensions selon les indications aux plans, avec supports isolants, fixations et connecteurs.
- 2.1.4 Chaque mise à la terre sera identifiée avec une plaque Lamicoïd. Cette identification contiendra le nom de l'équipement raccordé ainsi que son numéro de pièce.

PARTIE 3 - EXÉCUTION

3.1 INSTALLATION – GENERALITES

- 3.1.1 Installer des systèmes complets, permanents et continus de mise à la terre, comprenant les conducteurs, connecteurs et accessoires nécessaires. Lorsqu'on utilise des tubes électriques métalliques (type EMT), passer un conducteur de mise à la terre dans les tubes.
- 3.1.2 Poser les connecteurs selon les directives du fabricant.
- 3.1.3 Protéger contre les dommages les conducteurs de mise à la terre posés à découvert.
- 3.1.4 Réaliser par soudage aluminothermique conforme à la norme ANSI/IEEE 837, les connexions enfouies, les connexions à une conduite d'eau souterraine de bonne conductivité.

 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE	STANDARD DE CONSTRUCTION	
	MISE A LA TERRE DU SECONDAIRE	16450

- 3.1.5 Utiliser des connecteurs mécaniques pour faire les raccordements des appareils munis de bornes de mise à la terre.
- 3.1.6 Les joints soudés sont interdits.
- 3.1.7 Poser un fil de liaison sur les conduits flexibles, fixé avec soin sur l'extérieur du conduit et connecté à chaque bout à un embout de mise à la terre, une borne sans soudure, un serre-fils ou une vis avec rondelle Belleville.
- 3.1.8 Poser des tresses de liaison flexibles aux joints des barres blindées, lorsque le liaisonnement n'est pas assuré par le matériel lui-même.
- 3.1.9 Poser un conducteur de mise à la terre distinct pour chaque appareil d'éclairage extérieur au sol.
- 3.1.10 Disposer les conducteurs de mise à la terre en forme radiale et acheminer tous les raccordements directement à un seul point commun de mise à la terre du côté rue de la conduite d'eau. Éviter les connexions en boucle.
- 3.1.11 Relier un bout de l'armure métallique des câbles monoconducteurs au coffret de la source d'alimentation et poser une plaque d'entrée non-métallique à l'autre bout au coffret du côté charge.